



ARCHITECTS' COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DES ARCHITECTES D'EUROPE

COMMUNIQUE DE PRESSE – 04/2014

Le Conseil des Architectes d'Europe signe un Protocole d'Accord avec l'Union des Architectes d'Afrique

A l'occasion de son Assemblée Générale, qui s'est tenue le 25 avril 2014 à Padoue (Italie), le Conseil des Architectes d'Europe a signé un Protocole d'Accord avec l'Union des Architectes d'Afrique (AUA), représentée par son Président, Mr Tokunbo Omisore.

Vu les liens de longue date qui existent entre eux, et convaincus qu'un renforcement de leur coopération permettra de consolider les actions et efforts en vue de répondre aux préoccupations et intérêts communs se rapportant à l'architecture, l'enseignement de l'architecture, la recherche, la mobilité professionnelle, les questions environnementales, le développement professionnel et la pratique professionnelle, les deux organisations ont convenu de :

1. Rationaliser les ressources des Parties dans les activités pertinentes à tous les niveaux ;
2. Renforcer la capacité d'action des Parties à l'égard de tiers ;
3. Explorer les opportunités de positions communes et/ou actions communes des Parties à l'égard de tiers ;
4. Coopérer dans des activités de lobbying, s'il y a lieu ;
5. Inviter et encourager la représentation réciproque dans leurs organes de travail respectifs ;
6. Partager les informations d'intérêt mutuel ;
7. Et enfin, entreprendre d'établir et de définir concrètement une coopération plus étroite au niveau politique, technique et opérationnel. Les deux Organisations s'engagent à préparer un Accord de Reconnaissance Mutuelle qui définira les règles pour l'exercice de leurs membres respectifs sur les deux continents.

[Lire le texte complet du Protocole d'Accord sur le site Internet du CAE.](#)



T. Omisore, Président de l'AUA, et L. Lazzari, Président du CAE

Le Conseil des Architectes d'Europe (CAE) est l'organisation représentative de la profession d'architecte au niveau Européen : le CAE aspire à parler d'une seule voix au nom des architectes dans le but d'atteindre ses objectifs. Ses 46 Organisations Membres sont les organismes régulateurs et les représentations professionnelles des tous les pays Membres de l'Union Européenne, les pays en voie d'adhésion, la Suisse et la Norvège. À travers ses membres, le CAE représente les intérêts de plus de 526.000 architectes venant de 33 pays d'Europe.

SECRETARIAT GENERAL

Conseil des architectes d'Europe AISBL
Rue Paul Emile Janson, 29 B-1050 Bruxelles
Tel. : +32 (0) 2 543 11 40 Fax : +32 (0) 2 543 11 41
E-mail : info@ace-cae.eu Website : www.ace-cae.eu